

GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE (1)

Éric Piolle veut rencontrer le directeur de l'ARS

Après les annonces de l'été, la Ville avait écrit une première fois à l'Agence régionale de santé (ARS) « pour faire part de ses craintes quant à la vente de "La Mut" ». La réponse de l'ARS était parvenue en octobre : l'Agence y assurait qu'elle serait « vigilante quant au maintien d'une offre de soins de qualité, répondant aux besoins du territoire grenoblois », tout en précisant que « s'agissant d'une affaire entre acteurs privés, l'ARS ne peut naturellement intervenir sur ce projet de vente ».

Vendredi dernier, le maire a donc repris la plume, s'adressant directement à Jean-Yves Grall, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Éric Piolle y écrit : « Je reviens vers vous pour vous faire part de notre vive inquiétude quant au projet de cession [...] Nous souhaiterions aujourd'hui vous rencontrer pour évoquer comment mettre en œuvre et matérialiser cette vigilance (dont parle l'ARS dans sa réponse, NDLR) ». L'entretien que demande Éric Piolle serait également ouvert, propose-t-il « au président de la Métropole, et au directeur du Chuga ». A suivre.

Éric Piolle estime que « les enjeux sont majeurs » dans ce dossier. Photo Le DL/Benoît LAGNEUX



GROUPE HOSPITALIER MUTUALISTE (2)

Émilie Chalas veut « un dialogue serein entre gestionnaires, direction, personnels et repreneurs potentiels »

Députée de la 3^e circonscription de l'Isère, Émilie Chalas rappelle, dans un communiqué, son « attachement au modèle de cet établissement hospitalier à caractère non lucratif ». Toutefois, elle explique s'être « entretenue de nouveau avec direction et représentant du personnel de l'établissement, pour faire le point sur la situation. Une part des difficultés de l'établissement relève d'enjeux plus vastes, liés notamment à son statut d'Espic ». Aussi souhaite-t-elle « un repreneur qui puisse à la fois faire perdurer le modèle et les missions d'intérêt général de l'établissement, mais aussi répondre à ses difficultés financières chroniques ».

Évoquant le projet de SCIC porté par les usagers (lire ci-dessous), elle estime qu'il « doit être également considéré avec attention. Il témoigne non seulement de l'attachement du personnel à leur établissement, mais pourrait constituer une alternative pertinente s'il s'avérait répondre de manière viable et fiable aux enjeux de court et de long terme. »

GRENOBLE

LA RÉACTION

■ Appel d'Émilie Chalas pour « une campagne digne de Grenoble et des Grenoblois »

Après le blocage de son local de campagne avec des fausses briques en polystyrène, la candidate LREM, Émilie Chalas, a déclaré via un communiqué : « Au mois de décembre des militants de ma campagne ont été violemment pris à partie au passage d'une manifestation non déclarée. Ce samedi de nouveau, notre stand de campagne a été dégradé, du matériel détruit et des militants insultés. Ce matin le local de campagne était muré, les portes et serrures condamnées. Intimidations, menaces, insultes, deviennent monnaie courante. Cela suffit ! Au nom de quelle idéologie préfère-t-on l'insulte et la menace au débat constructif et respectueux ? Que peut justifier de vouloir empêcher quiconque de parler ? On a le droit de ne pas être d'accord, de ne pas partager les mêmes opinions, c'est même le propre de toute organisation humaine. Le propre de la démocratie est de respecter cette pluralité et d'organiser le débat qui doit permettre de transcender les contradictions. Vouloir faire taire une expression relève d'un insupportable autoritarisme. Je ne l'accepterai jamais, je le condamnerai toujours [...] Devant la tournure de la campagne grenobloise, j'appelle tous les démocrates à condamner sans détour ces comportements. J'appelle également tous les candidats à montrer l'exemple et à s'engager dans une campagne de propositions, et à accepter d'en débattre ».



Émilie Chalas candidate aux élections municipales. Photo Le DL/Jean-Benoît VIGNY

GRENOBLE Alors que les candidats à la reprise du GHM continuent de déposer leurs dossiers...

Vente de la Mutualiste : la résistance s'organise

Depuis juillet et l'annonce de l'éventuelle cession du Groupe hospitalier mutualiste (GHM), usagers et salariés s'inquiètent. La probable arrivée d'un gestionnaire privé fait craindre la fin du modèle de la "Mut".

« Nous sommes désolés, la salle est trop petite... ». Désolés, mais contents : les membres de l'Union de quartier Berriat/Saint-Bruno/Europole, qui organisaient lundi soir une réunion autour de l'avenir du GHM, ont accueilli plus de 120 personnes à l'Amperage... et dû en refuser des dizaines. Une affluence qui confirme que « la situation est assez grave », comme l'ont présenté les membres de l'Union. « Si le GHM est vendu à un privé lucratif, cela transformerait la nature de l'offre : ce ne serait plus un établissement d'intérêt collectif. » Et d'évoquer les peurs les plus répandues : « Fermeture des urgences, voire de la maternité, fin de la prise en charge des dépassements d'honoraires... ». Et surtout, gestion comptable voire mercantile de la santé.

■ La solution "SCIC"

Face au danger, « nous, salariés, syndicalistes, usagers, souhaitons monter un collectif » a expliqué Jean-Philippe Moutard, gilet jaune et syndicaliste. Un collectif pour proposer une alternative de gestion, qui éloignerait tout « risque sanitaire, ou même sociétal, découlant d'un basculement vers le privé ». Car si aujourd'hui, « le GHM a la capacité de soigner tout le monde, avec le niveau de performance du CHU » a rappelé Yohan Dubois (médecin anesthésiste au GHM), « il remplit aussi et surtout une mission de service public. Et ça, ce n'est pas rentable. Si quelqu'un veut



Durant la réunion lundi soir. Les opposants à la vente contestent les annonces de difficultés financières, estimant que celles-ci sont résorbées et que l'équilibre est quasiment atteint. Photo Le DL/Isabelle CALENDRE

faire de l'argent, il va forcément rogner dessus ». En cela, « c'est un vrai danger », a insisté Damien Bagnis (CGT).

Alors, les opposants à la vente ont cherché la solution. Et dégainent leur parade : la SCIC, ou Société coopérative d'intérêt collectif. Un système « plus souple en termes de gouvernance, partagée entre différents collèges : salariés, usagers, partenaires... », a expliqué Cyril Zorman, président de l'Urscop (Union régionale des Scop). « La SCIC appartient au secteur du privé non lucratif : les actionnaires ne sont pas rémunérés. Et le gros atout d'une SCIC, ce sont les usagers » a-t-il confirmé, reconnaissant toutefois que « des SCIC de cette taille-là n'existent pas en France ».

L'argument n'inquiète pas les opposants, qui ont montré leur enthousiasme à tenter l'aventure. Reste donc à organiser la riposte, en montant cette SCIC.

Le dossier, en quelques mots

Avec 1 080 salariés et 200 médecins, le Groupement hospitalier mutualiste est l'un des deux pôles mutualistes les plus importants en France. Sous statut d'Espic (Établissement de santé privé d'intérêt collectif), il est cogéré par Adréa mutuelle - majoritaire avec 6 administrateurs - et la Mutualité française Isère - 4 administrateurs. En septembre dernier, Adréa annonçait publiquement son intention de vendre les activités du GHM (qui comprend la clinique Mutualiste, la clinique d'Alembert et le centre Daniel-Hollard), en raison de difficultés de gestion. L'inquiétude vient de la nature du futur repreneur : un mutualiste ou un privé lucratif ? On devrait le savoir d'ici cet été.

« Nous avons une difficulté dans ce modèle actuel, et nous ne sommes pas le seul établissement confronté à cela. La question de l'avenir est posée. Entre hôpital public et privé lucratif, il y a un moyen terme à trouver »

Patrick Brothier, président d'Adréa Mutuelle

Isabelle CALENDRE

L'ALLIANCE

■ Le Collectif citoyen de Chérif Boutafa officialise son alliance avec le collectif de la société civile d'Alain Carignon

C'est via un communiqué que le Collectif citoyen de Chérif Boutafa a officialisé son alliance avec le collectif de la société civile d'Alain Carignon. Chérif Boutafa précise « que de nombreux échanges sur le fond ont eu lieu. Nous partageons le même diagnostic sur la situation sociale de la ville et l'abandon des quartiers par la municipalité Piolle. Nous avons travaillé sur les solutions dont certaines ont déjà été annoncées comme la garantie pour chaque jeune de 18 à 25 ans, l'organisation d'un rendez-vous pour une formation ou un emploi et la création d'emplois d'insertion autour de la propriété de la ville et des quartiers en lien avec les bailleurs, les copropriétés, les entreprises spécialisées pour tous ceux qui sont éloignés de l'emploi ».

Les membres du Collectif qui participeront à la liste municipale sont : Chérif Boutafa, 56 ans (Capuche) cadre territorial, syndicaliste et président d'une Union de Quartier, Hussein Bayram, 43 ans (Villeneuve) agent territorial, Florence Bouteille, 62 ans (Eaux Claires), Chheng Hoang, 53 ans (Gare) restauratrice.



Chérif Boutafa sera présent sur la liste d'Alain Carignon. Photo Le DL

« La vente au privé serait une catastrophe »

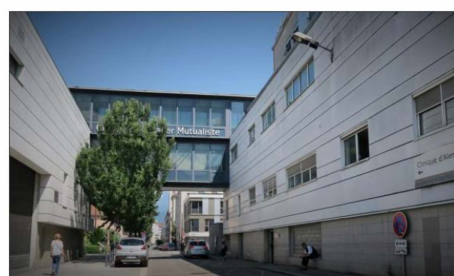
Pierre-André Juven est sociologue, chargé de recherche au CNRS, et coauteur de « La casse du siècle : à propos des réformes de l'hôpital public ». Il était présent à l'Amperage lundi, et estime que la mobilisation « fait écho à celle qui dure depuis plusieurs mois, autour de l'hôpital public. Elle montre un attachement marqué au service public de santé, à un moment où justement, on observe un renforcement des inégalités sociales de santé ».

La perspective d'une cession au privé lucratif l'inquiète : « Cela aurait des conséquences sanitaires évidentes, dans une agglomération qui n'est pas si bien servie. Car le début des années 2000, avec la tarification à l'activité, a encouragé les séjours « rentables », tandis que les autres cas (maladies chroniques, pluripathologies) sont renvoyés vers l'hôpital public. La vente pourrait donc avoir

des conséquences sur les urgences, moins rentables et qui, même si elles sont conservées, ne le seraient plus forcément 24 heures/24. Or l'hôpital public étant déjà saturé, cela déclencherait une catastrophe sanitaire. Et, je ne parle pas de la permanence d'accès aux soins (PMS), pour les plus précaires, qui serait sûrement abandonnée... ».

Quelles solutions ?

Sachant que la Ville de Grenoble « n'a pas la main », Pierre-André Juven estime que l'ARS a un rôle à jouer. « Elle a la charge de l'offre de soins sur le territoire. Elle peut faire en sorte (en exigeant par exemple le maintien des urgences ou de la PMS) qu'un privé ne trouve plus le rachat si intéressant... ». La responsabilité de l'État « est importante, sinon cela signifierait que les établissements de santé peuvent faire ce qu'ils veulent. Or, ils sont financés (et le privé aus-



si) par la Sécurité sociale, par les assurés ».

La solution proposée d'une gestion par SCIC « est très ambitieuse mais pas impossible. Cela correspond bien aux besoins de santé des habitants à venir, avec la préoccupation du renforcement de la démocratie : comment retrouver un équilibre

entre professions médicales, administrations, et patients. Il y a là un vrai enjeu », insiste le chercheur. La SCIC permettrait également « un lien ville-hôpital : que les établissements ne captent pas toute l'offre, et permettent à de petites structures d'exister, notamment pour traiter les maladies chroniques ».

Bref : « Une belle idée, qui mérite d'être défendue ardemment. Surtout qu'elle correspond finalement avec ce que demande le gouvernement (poils de l'usage, prévention...). » : ce serait donc un paradoxe que l'État laisse un privé lucratif reprendre le GHM ».

Recueillis par I. C.

euofins OPTIMED

Centre d'évaluation du médicament agréé par le ministère de la santé

Recherche des volontaires hommes ou femmes âgés de 18 à 70 ans fumant au moins 11 cigarettes par jour fumeurs ayant une réelle volonté d'arrêter pour participer à une étude d'un médicament expérimental innovant d'aide au sevrage tabagique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au :

04 76 01 22 30

www.optimed-recrutement.com

EUOFINS OPTIMED

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux !

En marge de la constitution de la SCIC, des initiatives de soutien à la Mutualiste sont prévues. Un rassemblement sur le parvis de l'Alembert est ainsi annoncé pour le jeudi 30 janvier à 12h.

Photo Le DL/M. ESTRANGIN